

Vingt années d'espoirs

La société nautique de la Petite Mer fête le vingtième anniversaire de sa création et continue à fonder de sérieux espoirs en un port aménagé. D'ici cinq ans, peut-être...



Des sociétaires heureux de fêter le vingtième anniversaire mais désireux de voir leur projet aboutir



Gilbert Marro aux côtés de Marius Autran, le président d'honneur, se veut confiant en l'avenir (Photos D.L.)

VINGT ans après. Si Alexandre Dumas ne s'était pas déjà illustré par ce titre, les sociétaires nautiques de la Petite Mer pourraient très bien se l'octroyer afin de relater les multiples mésaventures vécues durant deux décennies en vue de l'aménagement des endigages en installation portuaire légère pour une plaisance petite et moyenne.

Depuis leur première rencontre à « La Rascasse », Gilbert Marro et ses amis ont constaté quelques avancées non négligeables, mais force est de reconnaître que leur projet d'aménagement n'a pas toujours suscité un vif engouement de la part de certaines administrations. Si le terrain vague de l'époque entourant

les bassins est aujourd'hui plus adapté à une utilisation, les plaisanciers de la Petite Mer le doivent avant tout aux efforts qu'ils ont consentis. Un nettoyage et un nivellement qu'ils ont obtenus grâce au remboursement des taxes portuaires indûment perçues par la Chambre de commerce et d'industrie du Var de l'époque.

Deux projets totalement opposés

Malgré cela, c'est bel et bien le projet d'aménagement des endigages, datant de 1979 qui leur tient à cœur. Des relevés topographiques et bathymétriques ont été effectués en ce sens afin de concrétiser leur souhait. Mal-

heureusement si la municipalité de l'époque s'est montrée favorable, la Direction Départementale de l'Équipement n'a pas semblé aussi attentive. « En 1989, l'équipement a présenté un projet totalement différent du nôtre, précise Gilbert Marro. Il était question de l'enlèvement des endigages, ce qui risquerait de polluer totalement la baie comme en 1968. Bien évidemment nous nous opposons à cela. Comme nous nous opposons au dernier projet évoquant une grande digue et des appontements en épi. Nous pensons qu'il vaut mieux renforcer les enrochements en travaillant de l'intérieur et mettre en place des pontons flottants. » Tant et si bien que les mois se sont succé-

dés, les années aussi, et rien n'a changé au grand dam des sociétaires.

Un nouvel enthousiasme

Malgré tout, un espoir demeure. En effet lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée samedi soir, l'adjoint au Maire Maurice Ettouati a fait preuve d'optimisme : « Je pense pouvoir affirmer que d'ici 2003 vous posséderez le port que vous réclamez depuis des lustres. »

De tels propos ne peuvent que réjouir les plaisanciers qui se présenteront donc à la prochaine réunion avec la D.D.E, le 16 mars, confiants en leur avenir.

Alain REVELLO.

Deux sections performantes

Fort heureusement, les activités de la Société nautique de la petite mer ne se résument pas au projet d'aménagement des endigages. Deux sections ont été créées au sein de la société : la voile et la pêche. La première compte aujourd'hui 22 licenciés qui défendent brillamment les couleurs de la

SNPM lors des différents challenges organisés en rade de Toulon. Mais les régatiers savent aussi prendre le large comme ils l'ont démontré lors de la « Croisière corse » ou « La route du Jasmin ». Chaque année, en avril, la société organise la « Coupe de la SNPM » qui accueille près de 40 voiliers

des différentes sociétés nautiques du littoral varois.

Sous l'impulsion de Marinette Mas et Jacques Lelantelin, la section pêche a, elle aussi, une activité intense. Elle compte 54 licenciés seniors et 17 juniors puisque MM. Mas et Beaulieu organisent des écoles de pêche en mer qui

profitent aux enfants des centres aérés. Chaque saison, six à huit concours sont organisés dont deux de pêche à la traîne. Il est également possible de s'adonner à la pêche au thon grâce à MM. Courriou, Valenza et Touitou. Et tout ceci dans une ambiance très conviviale.